



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement**

Questionnaire d'évaluation du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région de Creil

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la région de Creil a été approuvé par arrêté préfectoral le 28 décembre 2015 et rendu opposable aux tiers par arrêté du 18 juillet 2017.

Le comité de pilotage du PPA, qui s'est réuni le 21 septembre 2021, a décidé de procéder à son évaluation qui comportera trois parties :

1. une partie sur l'évolution de la qualité de l'air depuis l'approbation du PPA,
2. une partie sur les indicateurs de suivi définis dans le PPA,
3. et une partie sur l'appropriation du PPA par les acteurs locaux ;

Ce questionnaire porte sur l'appropriation du PPA par les acteurs locaux.

I. Présentation / Identification

1. Pouvez-vous présenter :

1.1)

Votre structure :

Son domaine d'activités :

Votre service :

Les nom et prénom de la personne chargée du suivi du PPA :

L'adresse mail de la personne chargée de répondre à ce questionnaire :

1.2) Êtes-vous membre d'une instance de suivi du PPA ?

COFIL

COTECH

Ni l'un ni l'autre

1.3) La régularité des réunions de suivi du PPA a été, selon vous :

Suffisante

Insuffisante

Pourquoi ?

1.4) L'information sur la mise en œuvre du PPA a été, selon vous :

Suffisante

Insuffisante

Pourquoi ?

1.5) Quelles sont, le cas échéant, les actions spécifiques dont votre structure a eu la charge (suivi, remontée de données etc.) dans le cadre de la mise en œuvre du PPA ?

II. Perception de la qualité de l'air par les acteurs de la région de Creil

2. Afin de nous faire partager votre vision globale de la qualité de l'air :

2.1) De manière générale, quelles sont les tendances actuelles que vous percevez en la matière ?

2.2) Sur le périmètre du PPA de la région de Creil en particulier ?

2.3) La qualité de l'air extérieur est-elle, pour votre structure, un sujet de préoccupation ?

Oui

Non

2.4) Selon vous, quels acteurs publics exercent une ou des compétences en matière de qualité de l'air ? De quelle manière s'exercent ces compétences ? Dans quels documents ?

2.5) Selon vous, quels acteurs privés ont une responsabilité en matière de qualité de l'air ? De quelle manière s'exerce-t-elle ?

2.6) Quels sont les points forts des politiques publiques en matière de qualité de l'air ?

2.7) Quels en sont les points faibles ?

2.8) Quelles évolutions futures entrevoyez-vous ?

III. Votre avis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région de Creil

3. Connaissance du PPA

3.1) Quelle est votre connaissance du PPA de la région de Creil ?

Très bonne Bonne Moyenne Faible

3.2) Avez-vous contribué à l'élaboration du PPA de la région de Creil ?

Oui Non

Si oui, sur quelles thématiques ?

3.3) Pensez-vous que la communication sur le contenu du PPA a été suffisante ?

Oui Non

3.4) Dans votre domaine d'activité, considérez-vous les actions du PPA comme :

Très pertinentes Plutôt pertinentes
 Peu pertinentes Sans intérêt

Explicitez (non obligatoire) :

IV. Votre avis sur les actions du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région de Creil

4. Mise en œuvre d'actions et résultats

4.1) Le PPA a-t-il eu une influence sur la stratégie de votre structure en faveur de la qualité de l'air ?

Oui

Non

Si oui, de quelle manière :

4.2) Parmi les actions que vous avez mises en place, quelles sont celles liées au plan d'action du PPA ?

4.3) Avez-vous rencontré des difficultés pour la réalisation de ces actions liées au PPA ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

4.4) Avez-vous été accompagné ou reçu des formations spécifiques ou une aide pour la mise en œuvre de ces actions liées au PPA ?

Oui

Non

Si oui, par qui et lesquelles ?

4.5) Cet accompagnement a-t-il été suffisant ?

Oui

Non

Si non, quel accompagnement aurait été utile ?

4.6) En quoi les actions du PPA ont-elles constitué des opportunités ou des freins pour votre structure ?

4.7) Parmi les actions du PPA, lesquelles vous semblent les plus ou les moins efficaces :

- Réduction des émissions de particules dues aux équipements individuels de combustion au bois :

Efficace

Moins efficace

- Fixation des valeurs limites d'émissions pour les installations fixes de chaufferies collectives et industrielles de puissance supérieure à 400 kW :

Efficace

Moins efficace

- Rappel de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Efficace

Moins efficace

- Information des professionnels du contrôle des chaudières sur leurs obligations :

Efficace

Moins efficace

- Mise en place progressive des plans de déplacement à l'attention des entreprises, des administrations et des établissements scolaires :

Efficace

Moins efficace

- Promotion du covoiturage sur le périmètre du PPA :

Efficace

Moins efficace

- Imposition d'une réduction d'émissions de particules dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération du bassin Creillois :

Efficace

Moins efficace

- Mise en œuvre des mesures d'urgence en cas d'épisode de pollution :

Efficace

Moins efficace

4.8) Globalement, la mise en œuvre du PPA vous paraît-elle :

Satisfaisante

Insatisfaisante

V. Outils et actions de lutte contre la pollution atmosphérique

5. Outils et actions

5.1) Avez-vous connaissance d'outils de lutte contre la pollution atmosphérique en dehors des PPA ?

Oui

Non

Le cas échéant, lesquels :

5.2) Quelles actions hors PPA avez-vous ou allez-vous mettre en œuvre ?

5.3) Connaissez-vous les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) ?

Oui

Non

5.4) Êtes-vous associé à l'élaboration d'un ou plusieurs PCAET ?

Oui

Non

Le cas échéant, lesquels :

VI. Expression libre

Si vous avez des commentaires, ajouts, propositions à faire sur la qualité de l'air et le PPA de la région de Creil en particulier, ou même une expérience enrichissante dans le cadre de la qualité de l'air que vous souhaiteriez partager, la parole est à vous :